

RANDONNEE MOTO-VERTE et MOTO ROUTE **DES 09 et 10 JUIN 2018**

REGLEMENT

☞ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

☞ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
 - à ne pas se servir de GPS pour revenir rouler sur le circuit TT, car il y a des parties privées, **tout pilote pris en défaut se verra immédiatement exclu et non remboursé .**
- à ne mettre sur « facebook » ou autres réseaux sociaux, en particulier en « enduro » que des photos validées par le président du M.C.
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

☞ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

☞ **Circuit TT :** Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit, (prévoir votre carburant). Cette randonnée étant constituée de trois boucles. Une de 55 km le samedi après-midi, une de 80 km le dimanche matin et une de 55 km l'après-midi .

☞ **Circuit route :** le ravitaillement essence sera sur les parcours.

☞ **Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».**

☞ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.

REGLEMENT

☞ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

☞ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto.
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique.
- à respecter le code de la route.
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit.
 - à ne pas se servir de GPS pour revenir rouler sur le circuit TT, car il y a des parties privées, **tout pilote pris en défaut se verra immédiatement exclu et non remboursé .**
- à ne mettre sur « facebook » ou autres réseaux sociaux, en particulier en « enduro » que des photos validées par le président du M.C.
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

☞ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

☞ **Circuit TT :** aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit, (prévoir votre carburant) . Cette randonnée étant constituée de trois boucles. Une de 55 km le samedi après-midi, une de 80 km le dimanche matin et une de 55 km l'après-midi .

☞ **Circuit route :** le ravitaillement essence sera sur les parcours.

☞ **Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».**

☞ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.